



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Laurent et Michèle VERSTRAETEN-VANLANGENAEKER demeurant Avenue Louis Piedboeuf 21 à 4052 Embourg (Beaufays).

Le terrain concerné est situé **Rue des Écureuils à 4130 Esneux et cadastré division 2, section B n°23H24 et 23K24.**

La demande vise les travaux suivants : Construction d'une habitation unifamiliale, d'un carport et d'une piscine et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- la construction en dehors de la zone aedificandi (car port, piscine et couverture terrasse) ;
- la hauteur des haies en clôture ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5,00m ;
- la modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle ;

- le volume principal est couvert par une toiture à 4 versants ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30 juin 2026 au 14 juillet 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be